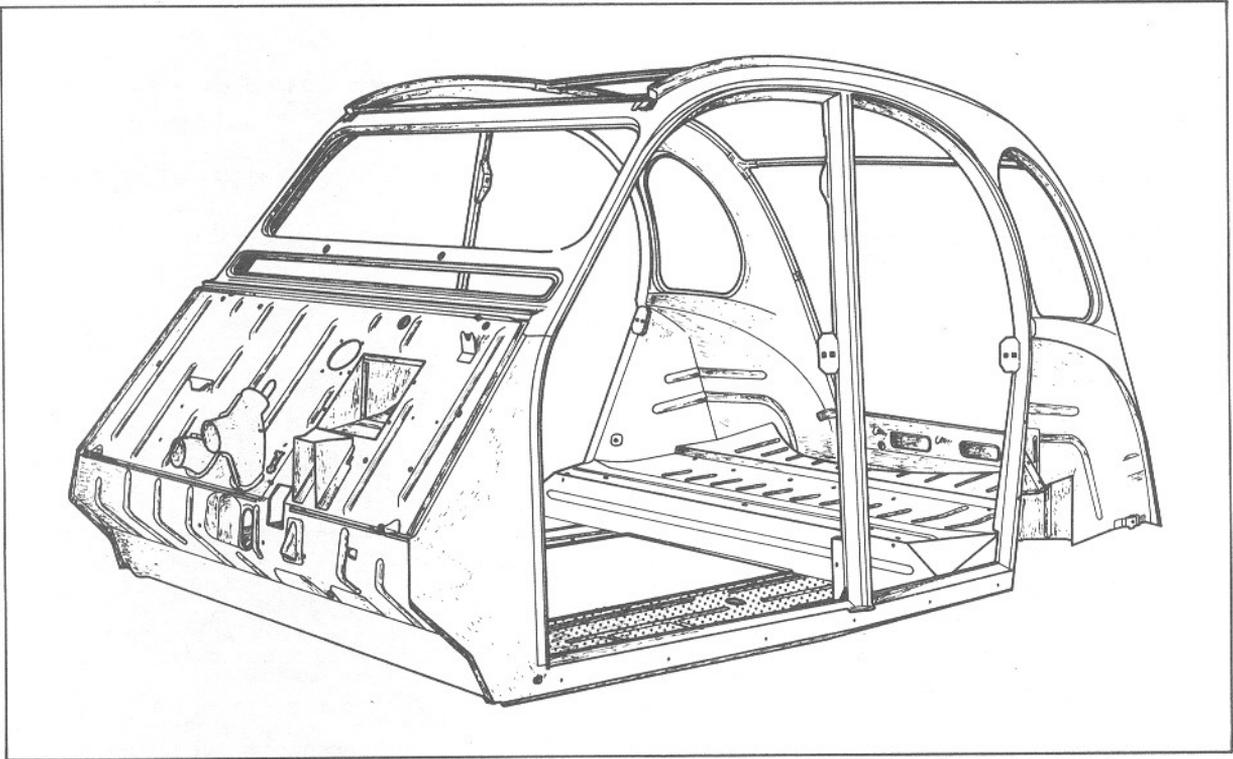


REPLACEMENT D'UN PLANCHER LATÉRAL

A. 80-75



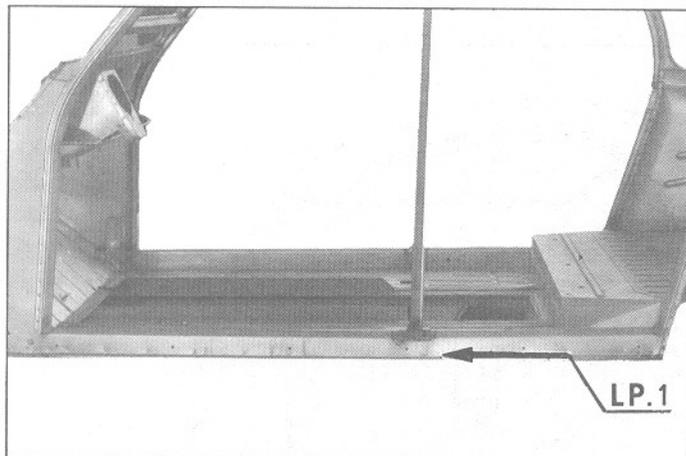
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte avant,
 - la porte arrière
 - le siège avant et ses glissières
 - la banquette arrière
 - les tapis,
 - la patte de fixation latérale de ceinture
- } (du côté intéressé)

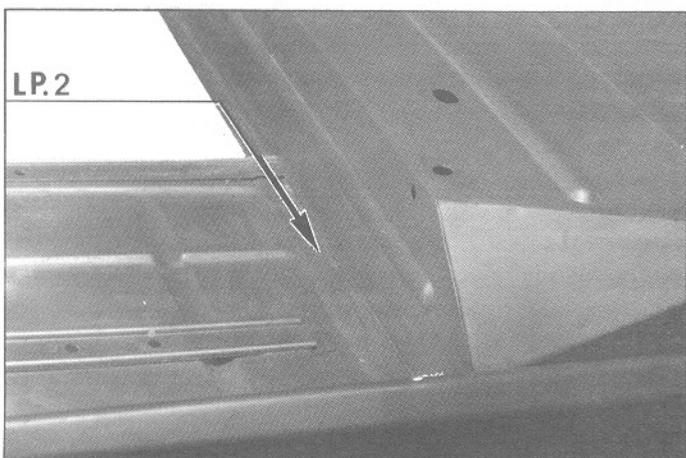
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles.

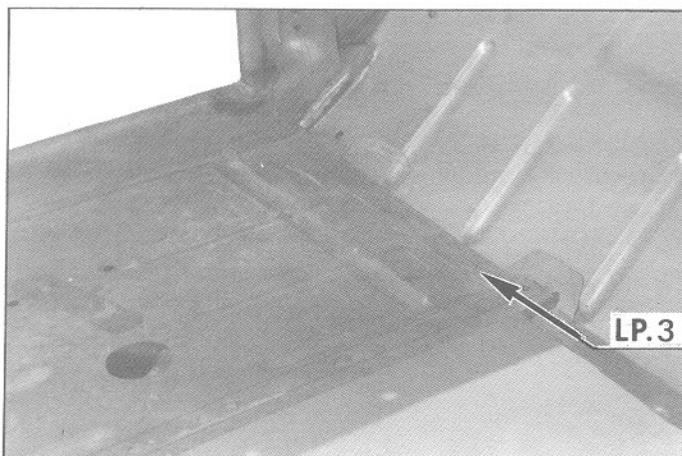
11 826



11 837



13 144



DEPOSE

1. Déposer les vis de fixation du plancher sur la plate-forme et le renfort inférieur de fixation de ceinture.
2. Pointer et percer les lignes de points de soudure du plancher latéral suivant les lignes :
 - LP. 1 (liaison avec brancard de bas de caisse),
 - LP. 2 (liaison avec planche à talon)
 - LP. 3 (liaison avec plancher des pédales).

PREPARATION

3. Reformer les tôles par planage , meulage et soudure des bords déformés ou déchirés. Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

4. Présenter le plancher latéral sur la caisse, le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
5. Procéder à son soudage à la pince, suivant les lignes :
 - LP. 1,
 - LP. 2,
 - LP. 3
6. Exécuter un joint de mastic d'étanchéité entre :
 - Plancher latéral - Brancard
 - Plancher latéral - Plancher des pédales
 - Plancher latéral - Planche à talon
7. Poser :
 - les vis de fixation du plancher sur la plate-forme,
 - le renfort inférieur de ceinture.
8. Parfaire l'insonorisation sous caisse.
9. Peindre.
10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.